



**HAL**  
open science

# À qui profite le crime ? Insécurité et vote à l'élection présidentielle de 2002

Vincent Tiberj

► **To cite this version:**

Vincent Tiberj. À qui profite le crime ? Insécurité et vote à l'élection présidentielle de 2002. Revue Esprit, 2021, Leçons rwandaises, 478, pp.137-144. 10.3917/espri.2110.0137 . halshs-03485222

**HAL Id: halshs-03485222**

**<https://shs.hal.science/halshs-03485222>**

Submitted on 24 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## À qui profite le crime ? Insécurité et vote à l'élection présidentielle de 2002

Vincent Tiberj

Le 21 avril 2002 reste une date traumatique pour la gauche française. Ce jour-là, Jean-Marie Le Pen se qualifie à la place de Lionel Jospin pour le second tour de la présidentielle. Ce « tremblement de terre » s'est non seulement reproduit en 2017, mais il pourrait avoir une réplique en 2022. Vingt ans plus tard, l'insécurité semble redevenir l'un des enjeux électoraux majeurs, alors même que d'autres préoccupations se font jour autour des inégalités, de l'éducation ou des enjeux climatiques<sup>1</sup>. Il paraît donc important de revenir sur ce que l'insécurité a fait au vote en 2002. Est-ce bien cet enjeu qui a fait perdre Lionel Jospin, qui a gonflé les votes pour Jean-Marie Le Pen, qui a fait gagner Jacques Chirac ? On verra que les enquêtes de 2002 mettent en lumière une histoire plus complexe qu'il n'y paraît et que la martingale sécuritaire aurait très bien pu aboutir à un scénario catastrophe pour la droite. Elles montrent également que les préoccupations des Français étaient bien plus diverses que l'histoire ne l'a laissé entendre ; un enseignement qui mériterait d'être retenu pour la campagne présidentielle qui s'annonce.

### Une lecture en héritage

Un récit de 2002 a fini par s'imposer. Pour de nombreux responsables politiques, éditorialistes et commentateurs, c'est l'« angélisme » du gouvernement Jospin et des partis de la gauche plurielle qui était en cause. Ceux-ci n'auraient pas vu ou auraient vu trop tard la montée des incivilités et des actes de délinquance, et n'auraient pas su traiter cette demande de sécurité. À l'inverse, Jacques Chirac, alors qu'il était mis en difficulté, tant par la popularité et le bilan du gouvernement Jospin, que par ses affaires « *abracadabrantiques* », aurait senti le vent tourner, notamment avec le succès aux municipales d'une droite qui avait misé sur les préoccupations sécuritaires locales, la « génération terrain ».

Par la suite, une partie de la crédibilité de Nicolas Sarkozy à devenir président de la République s'est constituée dans ses premiers mois en tant que ministre de l'Intérieur d'un Jacques Chirac réélu avec 82 % des voix. Son activisme sur le terrain, sa rhétorique de l'action, sa dénonciation de la « police de proximité<sup>2</sup> » ont ainsi contribué à accréditer l'idée non seulement que la droite avait une expertise sectorielle sur ce sujet mais aussi que la gauche n'était pas compétente. En science politique, on appelle cela l'*issue ownership*<sup>3</sup> et c'est une clé de lecture particulièrement féconde pour comprendre la compétition partisane. Force est de constater que les leaders de la droite républicaine persistent depuis à se positionner sur cet enjeu. Pour preuve, Xavier

---

<sup>1</sup> Par exemple, dans la dernière enquête du Credoc, 25 % des répondants s'inquiètent de la violence et de l'insécurité, mais 16 % se préoccupent de la dégradation de l'environnement. Dans les enquêtes « *worries trends* » d'Ipsos, les répondants de janvier 2021 sont 44 % à mentionner la Covid, 31 % la pauvreté et les inégalités sociales, 29 % la criminalité, 27 % le chômage et 21 % le changement climatique.

<sup>2</sup> « *La police n'est pas là pour organiser des matchs de rugby dans les quartiers, mais pour arrêter les délinquants !* », 3 février 2003.

<sup>3</sup> Voir John R. Petrocik, « Issue ownership in presidential elections, with a 1980 case study », *American Journal of Political Science*, vol. 40, n° 3, août 1996, p. 825-850.

Bertrand et Valérie Pécresse se revendiquent comme « candidats de la sécurité » et Éric Ciotti est généralement présenté comme le « monsieur Sécurité des Républicains ».

À gauche, le Parti socialiste a bien tenté de se repositionner sur les questions sécuritaires, idéologiquement, mais aussi en termes de carrières politiques. Plusieurs ténors socialistes comme Jean-Jacques Urvoas ou Manuel Valls ont tenté de développer une expertise sur le sujet. Au sein de la « Gauche populaire », un mouvement proche du PS au début des années 2010, émerge l'idée qu'il faut répondre aux besoins de sécurité des catégories populaires, sécurité étant entendue ici à la fois comme sociale et économique, physique, voire pour certains, culturelle. Plus récemment Olivier Faure, le premier secrétaire du PS, s'est montré à la manifestation organisée par le syndicat policier Alliance le 20 mai 2021, rejoint en cela par plusieurs figures de gauche, dont Anne Hidalgo ou Yannick Jadot, cherchant au moins à démontrer leur engagement auprès des forces de l'ordre et leur souci de la sécurité. Était-ce suffisant ? Pas sûr : au vu des sondages réalisés lors des régionales, la gauche continue de souffrir d'un déficit de crédibilité sur cette question.

## **Retour en 2002**

Et pourtant que nous racontent les enquêtes de l'époque<sup>4</sup> ? Du point de vue des électeurs, l'histoire est plus compliquée que ce qu'on en a retenu. Il faut d'abord revenir sur ce qu'on appelle les différents effets d'enjeux. Le « vote sur enjeu » est un concept central, désignant le fait de voter en fonction d'un problème particulier, considéré à court terme comme le plus important, à l'encontre des préférences partisans ou des alignements sociaux de long terme. Évoqué dès les travaux fondateurs de l'école de Columbia et de Michigan, il a pris de l'importance aux États-Unis dès les années 1960. Norman Nie, Sidney Verba et John Petrocik pointent alors la déstabilisation des alignements électoraux construits lors du New Deal par des « *issues* » comme le mouvement des droits civiques, la révolution sexuelle et la guerre du Vietnam<sup>5</sup>. Plus tard, deux de ces enjeux deviendront des éléments constitutifs et stables des oppositions entre les deux partis américains. En France, le modèle des variables lourdes (classe, religion, patrimoine) et l'approche sociologique du vote ont longtemps dominé et il faudra attendre l'élection de 1995 pour que le vote sur enjeu soit empiriquement testé par Jean Chiche et Nonna Mayer<sup>6</sup>.

Mais associés au vote sur enjeu, trois autres effets apparaissent. De quoi parle-t-on et ne parle-t-on pas lors d'une campagne ? Ce sera l'effet d'agenda<sup>7</sup>, qui implique que la mise en avant d'une thématique dans une campagne se fait souvent au détriment des autres. Comment parle-

---

<sup>4</sup> Voir Vincent Tiberj, *Vote et insécurité* [en ligne], Paris, Cevipof, 2002.

<sup>5</sup> Voir Norman H. Nie, Sidney Verba et John R. Petrocik, *The Changing American Voter*, Cambridge, Harvard University Press, 1979.

<sup>6</sup> Voir Jean Chiche et Nonna Mayer, « Les enjeux de l'élection », dans Daniel Boy et Nonna Mayer (sous la dir. de), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 219-237.

<sup>7</sup> Voir Roger W. Cobb et Charles D. Elder, « The politics of agenda-building: An alternative perspective for modern democratic theory », *The Journal of Politics*, vol. 33, no 4, novembre 1971, p. 892-915.

t-on des enjeux ? Selon quelles grilles explicatives ? C'est l'effet de cadrage<sup>8</sup>. Et comment les candidats sont-ils jugés face à ces cadrages et à ces enjeux ? Quelles qualités seront vues comme pertinentes ou inadéquates ? C'est l'effet de *priming*<sup>9</sup>. Dans une campagne, peuvent donc jouer à plein les effets liés aux candidats eux-mêmes (qui sont-ils ? d'où viennent-ils ? sur quoi sont-ils compétents ?), mais aussi des effets propres aux enjeux, que ce cela concerne l'agenda ou les cadrages. Si la campagne de 2002 a été considérée comme celle de l'insécurité, ce ne fut pas simplement par un effet d'agenda. Car parler de l'insécurité, c'était aussi la problématiser en termes de mécanismes causaux, ou en termes de politiques publiques. Les candidats comme Noël Mamère, qui parlaient prévention, ont été éclipsés par ceux qui privilégiaient la répression. Parler de l'insécurité, c'était aussi favoriser certains styles de candidatures : l'autorité ou le *leadership* étaient alors plus profitables pour les candidats que l'empathie ou la proximité.

Au niveau des citoyens pourtant, la situation était loin d'être aussi unanime. Dans la vague préélectorale du Panel électoral français, les répondants interrogés en mars et en avril avaient à choisir les trois problèmes « les plus importants dans leur vote », parmi la pollution, le chômage, l'immigration, les inégalités sociales, les scandales politiques, la délinquance, le fonctionnement de l'école, les retraites, la construction européenne, la lutte contre le terrorisme, la souveraineté de la France et la baisse des impôts. Pour 33,5 % des répondants, le chômage était le premier enjeu, suivi par la délinquance (19,5 %), les inégalités sociales (14 %), l'immigration (6,5 %), les retraites (5,5 %) et la pollution (5,5 %). Ce n'est que si on cumule trois réponses que la délinquance atteint un niveau majoritaire : 57,5 % la mentionnent comme l'un des trois problèmes qu'ils prendront en compte dans leur vote, 62 % font de même avec le chômage et 39 % pour les inégalités sociales. Mais, citer la délinquance comme première, deuxième ou troisième préoccupation n'a pas la même signification. Il y a là un effet de questionnaire bien connu qui fait que le premier choix renvoie davantage à des préoccupations personnelles, tandis que les choix suivants font plutôt écho au bruit médiatique qu'à une réelle implication des répondants. Il y avait donc aussi une forte tonalité sociale à l'élection présidentielle de 2002, ce que l'on a tendance à oublier.

Surtout, ce « public d'enjeu<sup>10</sup> » préoccupé par la sécurité était loin de représenter l'ensemble de l'électorat. Il se retrouvait principalement parmi les électeurs de droite : 27 % d'entre eux la citaient comme premier enjeu (contre 26 % qui répondaient le chômage) et elle était citée comme l'un des trois plus importants problèmes par 67 %. En comparaison, seuls 13,5 % des électeurs de gauche considéraient la délinquance comme le principal problème, contre 37,5 % pour le chômage et 22 % les inégalités sociales. Même en cumulant les trois enjeux les plus importants, les électeurs de gauche restent avant tout préoccupés par des enjeux sociaux<sup>11</sup>. Parmi ceux qui ne sont « ni de gauche ni de droite », dont on sait qu'ils ont souvent le sentiment

---

<sup>8</sup> Voir Shanto Iyengar, "Framing responsibility for political issues: The case of poverty", *Political Behavior*, vol. 12, n° 1, 1990, p. 19-40.

<sup>9</sup> Voir Shanto Iyengar et Donald R. Kinder, *News That Matters: Television and American Opinion*, Chicago, University of Chicago Press, 1988.

<sup>10</sup> Voir Valdimer Orlando Key Jr, *Public Opinion and American Democracy*, New York, Alfred A. Knopf, 1961.

<sup>11</sup> Le chômage est alors cité par 68 % des électeurs de gauche, les inégalités sociales par 53,5 % d'entre eux et la délinquance par 48,5 % d'entre eux.

de ne plus être écoutés et encore moins représentés, la délinquance n'était pas aussi prégnante qu'attendue : seulement 20 % la mentionnaient comme premier enjeu contre 35 % pour le chômage. Ce n'est que quand on ajoutait les deuxième ou troisième enjeux qu'elle prenait de l'importance.

En matière de solutions à l'insécurité, l'électorat était également plus partagé que ce qu'on entendait sur les plateaux télévisés, où le cadrage répressif dominait. À gauche, on penchait encore pour des politiques de prévention tandis que les sanctions dominaient à droite. Pour lutter contre la délinquance, « améliorer les conditions de vie » était considéré comme efficace par 50,5 % des électeurs de gauche, mais seulement par 29 % des « ni de gauche ni de droite », et 23 % des électeurs de droite. Un « meilleur encadrement des adolescents » était efficace pour 54,5 % des premiers, 46 % des deuxièmes et 37 % des troisièmes, tandis qu'« une justice plus sévère » était considérée comme efficace par 48 % des premiers, 64,5 % des deuxièmes et 72,5 % des troisièmes. Pour lutter contre la délinquance, 62,5 % des électeurs de droite soutenaient la proposition de supprimer les allocations familiales aux familles de mineurs délinquants, contre 53 % des « ni de gauche ni de droite », et 40 % des électeurs de gauche.

### **Les voix de l'insécurité**

Quelles conséquences dans les urnes ? Si le « piège<sup>12</sup> » de l'insécurité a finalement permis à Jacques Chirac d'être réélu, un tout autre scénario aurait pu se produire si Lionel Jospin n'avait pas accepté de jouer sur ce terrain, qui n'était pas celui sur lequel l'attendaient ses électeurs. Tout d'abord, l'expertise sectorielle de la droite sur les questions de délinquance n'était guère reconnue par les électeurs. On avait demandé aux répondants s'il y avait beaucoup de différences entre Jacques Chirac et Lionel Jospin sur la manière de gérer les impôts, l'insécurité, les retraites ou les entreprises publiques. Pour 69 % des interviewés, il y avait « peu de différences » entre les deux têtes de l'exécutif sur la délinquance. On avait également demandé aux électeurs qui citaient la délinquance comme l'un des problèmes qu'ils prendraient en compte dans leur vote si un candidat se distinguait sur cette question : 45 % des répondants qui la considéraient comme le principal problème ont répondu aucun, 10,5 % Lionel Jospin, 12,5 % Jacques Chirac et 13 % Jean-Marie Le Pen. Le Premier ministre sortant n'était donc pas jugé particulièrement inapte sur le sujet.

Ensuite, rappelons que Lionel Jospin et Jacques Chirac avaient tous deux fait le choix d'une campagne courte en annonçant officiellement leur candidature en février 2002. Ni l'un ni l'autre n'avait donc beaucoup d'espace pour développer l'ensemble de leurs propositions, sur l'insécurité, mais aussi dans les autres domaines de leur programme. Si l'on ajoute plusieurs faux pas de Lionel Jospin, notamment « *le projet que je propose au pays n'est pas un projet socialiste* » et la polémique autour de l'âge du président sortant « *vieux, usé, fatigué* », on peut expliquer que nombre d'électeurs socialistes se soient détournés de lui. Surtout, difficile

---

<sup>12</sup> Par piège on entend ici la capacité d'un candidat à imposer un terrain de campagne sur lequel ses concurrents joueront « à l'extérieur ». En 2007, Nicolas Sarkozy avait ainsi imposé son approche sur l'immigration et l'intégration (Voir V. Tiberj, *La Crispation hexagonale. France fermée contre « France plurielle », 2001-2007*, Paris, Plon, 2008).

d'attribuer cette érosion des soutiens socialistes à la seule insécurité. Seulement 46 % des électeurs se déclarant proches du PS envisageaient de voter Lionel Jospin en mars-avril, mais 15 % envisageaient un vote pour l'un des candidats d'extrême gauche, 6 % pour Noël Mamère ou Christiane Taubira. Seulement 6 % de ces proches des socialistes souhaitaient voter pour Jean-Pierre Chevènement, l'ancien ministre de l'Intérieur favorable à une politique de fermeté face aux « *sauvageons* », 2 % pour Jacques Chirac et 2,5 % pour Jean-Marie Le Pen. Il était difficile pour Lionel Jospin de se qualifier au second tour avec une telle faiblesse de son noyau dur électoral. Et cette faiblesse était difficilement attribuable aux questions sécuritaires (qui auraient dû bénéficier au vote pour Chevènement), mais plutôt à ses difficultés à répondre aux demandes sociales de ses électeurs. Si l'insécurité a été un piège pour Lionel Jospin, c'est avant tout parce qu'il a peu traité des questions de chômage et d'inégalités qui travaillaient la gauche, et préféré, avec le thème de l'insécurité, jouer le second tour avant le premier.

Et Jacques Chirac dans tout ça ? S'il y a bien eu un vote sur l'insécurité, ce ne fut pas en sa faveur. C'est Jean-Marie le Pen, et lui seul, qui en a bénéficié. L'élection de 2002 a en effet été marquée par un fort vote « non conforme<sup>13</sup> », soit un vote pour un candidat autre que celui soutenu par le parti dont l'électeur se sent proche : 44 % des électeurs étaient dans ce cas. Ce vote non conforme a avant tout profité à l'extrême gauche (en provenance de la gauche), ce choix représentant 28 % des « non conformes », et aussi en faveur de Jean-Marie Le Pen (18,5 % de ces individus). Mais surtout, c'est auprès du public d'enjeu sécuritaire que le leader de l'extrême droite a engrangé des soutiens. Parmi les votants non conformes qui ont choisi Jean-Marie Le Pen, 69 % ont cité la délinquance comme l'un des trois problèmes les plus importants, et 56,5 % se disaient en insécurité<sup>14</sup>. Or la plupart de ces électeurs venaient de la droite classique. En fin de compte, le « piège de la sécurité » aurait très bien pu se retourner contre celui qui l'avait activé, Jacques Chirac.

## **Leçons pour 2022**

L'insécurité est un enjeu tout à fait légitime et le droit à la sûreté fait d'ailleurs partie intégrante de la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Ici, il s'agit de se focaliser sur les usages et les cadrages politiques de la question sécuritaire. L'histoire de l'élection de 2002 à travers les enquêtes pré-électorales nous renseigne sur quelques effets de cette mise à l'agenda dans une campagne présidentielle. Le premier fut de passer sous silence d'autres thèmes qui auraient aussi mérité d'être traités afin d'éclairer les choix électoraux. En 2002, les inégalités sociales, le chômage et la pollution furent éclipsés. En 2022, sera-ce aussi le cas de l'urgence climatique, des inégalités entre territoires, des services publics ou de l'éducation ? Le temps disponible pour traiter des enjeux n'est pas infini, *a fortiori* dans un espace médiatique de plus en plus fragmenté, et alors même que les citoyens français divergent sur les enjeux les plus importants qu'il faudra traiter lors de la campagne.

---

<sup>13</sup> Voir Vincent Tiberj, Bernard Denni et Nonna Mayer, « Un choix, des logiques multiples. Préférences politiques, espace des possibles et votes en 2012 », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 2, 2013, p. 249-278.

<sup>14</sup> Par comparaison, 55 % de l'ensemble des électeurs non conformes citaient la délinquance comme l'un des trois problèmes les plus importants, et 31 % se disaient en insécurité.

Un second enseignement est que la mise à l'agenda est aussi une affaire de stratégie d'acteurs. Certains candidats ont intérêt à mettre en avant les questions sécuritaires, car cela renforce le poids relatif de leurs électeurs et peut leur permettre de récupérer des voix (ce fut le cas pour Jean-Marie Le Pen en 2002). Mais cela empêche surtout d'autres acteurs de faire valoir leurs enjeux et leurs solutions, soit par manque d'espace médiatique, soit parce que ces acteurs se sentent obligés de s'engager sur ce terrain à leur tour. En fin de compte, Lionel Jospin a perdu non pas pour n'avoir pas assez parlé d'insécurité, mais parce qu'il n'a pas répondu aux attentes de ses électeurs. C'est sans doute la leçon principale à retenir pour les candidats et les partis qui voudraient aujourd'hui placer les questions sociales et environnementales au cœur de la campagne présidentielle.